

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, Flers-Neuf
2 à 10 rue Froissart, 17 à 35 rue de la Flèche, 18 à 44 rue de Florence, 114 à 126 rue Alexandre-Detroy

Ilot 6 (Flers-Neuf)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005306
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : Ilot 6
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, NC, 23 à 34 ; 36 à 56 ; 60 et 61 ; 63 à 69

Historique

L'îlot 6 fait partie de la seconde série d'îlots programmés à la reprise de l'aménagement de Flers-Neuf, suite à la convention tripartite et dans le cadre de la charte d'aménagement concerté de 1978. Tout comme l'îlot 8 [IA59005307] avec lequel il est mis en promotion, il est conçu par le promoteur Perret-Savinel, associé à l'architecte Jean-François Delhay.
Le programme comprend 36 logements individuels en PAP (prêt d'accession à la propriété) ou non aidés, ainsi qu'une aire de jeux.
Le permis de construire est déposé en 1979 ; la livraison a lieu en 1982.
Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1982 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-François Delhay (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Ferret Savinel (promoteur, attribution par source)

Description

Installé sur un terrain d'1,3 ha, l'îlot 6 constitue le pendant et le complément de l'îlot 8 qui lui fait face à l'ouest. Tardif, et qui plus est situé à proximité du Flers ancien, il témoigne du retour à une architecture urbaine héritée de la ville traditionnelle, avec la re-crédation de véritables rues. C'est un véritable îlot urbain, au sens morphologique du terme : outre la rue Froissart qui le sépare de l'îlot 8, il est entouré par la rue de Florence qui le sépare de la plaine de jeux, par la rue Alexandre-Detroy qui marque la limite avec le tissu ancien de Flers, et enfin par la rue de la Flèche.
Les maisons sont alignées sur les rues périphériques, leurs jardins en cœur d'îlot. Un léger retrait permet d'aménager des jardins sur l'avant, formant une frange verte, interrompue par les entrées de garages intégrés en façade ou accolés. La faible hauteur des maisons, sises sur parcelles larges, leur forme et les matériaux utilisés évoquent une architecture et un tissu rural traditionnel, créant une ambiance villageoise : brique et tuile, toits pentus, contrevents (volets) en bois, traitement des linteaux... Corrélativement la densité est faible : 28 logements à l'hectare.
L'espace public de l'îlot 6, conçu comme un îlot urbain, ne se limite pourtant pas aux rues périphériques : les trottoirs sont en effet doublés par un système de circulation piétonne. Plusieurs chemins traversent ainsi l'îlot par son cœur, permettant

de rejoindre l'îlot 8 voisin, la rue de la Flèche et la rue de Florence, ainsi que l'espace public central du secteur : la plaine de jeux et le groupe scolaire Paul-Fort. La traversée est-ouest est soigneusement dessinée et aménagée, et, comme mise en scène par une succession de placettes dont la dernière s'ouvre en hémicycle devant la plaine de jeux.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à un pan

Typologies et état de conservation

Typologies : opération linéaire ; habitat individuel ; îlot d'habitat groupé ; îlot urbain

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 2 EP 34. **Tableau de bord 1981.** ÉPALE, [1981].
- AC Villeneuve d'Ascq. Série W : 103 W 19. **L'extension ouest du quartier de Flers-Bourg : Tableau de bord 1979,** ÉPALE.

Illustrations



À l'angle des rues Froissart et de Florence les maisons en brique, basses et pourvues de toits à deux pans, présentent sur la rue leurs murs gouttereau, évoquant un tissu villageois.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901277NUCA



Depuis la rue de Florence la traversée de l'îlot est mise en scène en une série de placettes de taille et d'ambiances variées, disposées en enfilade et débouchant sur la plaine de jeux.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901232NUCA



Au cœur de l'îlot la placette principale, aux dimensions généreuses, forme un espace collectif au paysage soigné, agrémenté d'une aire de jeux.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185901253NUCA



L'implantation irrégulière des maisons et des types de garages apporte de la variété et de la souplesse

à la façade sur rue, évoquant un
milieu rural bien plus qu'urbain.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185901252NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ilots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Flers-Neuf (IA59005302) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Flers-Bourg,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



À l'angle des rues Froissart et de Florence les maisons en brique, basses et pourvues de toits à deux pans, présentent sur la rue leurs murs gouttereau, évoquant un tissu villageois.

IVR32_20185901277NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis la rue de Florence la traversée de l'îlot est mise en scène en une série de placettes de taille et d'ambiances variées, disposées en enfilade et débouchant sur la plaine de jeux.

IVR32_20185901232NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Au cœur de l'îlot la placette principale, aux dimensions généreuses, forme un espace collectif au paysage soigné, agrémenté d'une aire de jeux.

IVR32_20185901253NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'implantation irrégulière des maisons et des types de garages apporte de la variété et de la souplesse à la façade sur rue, évoquant un milieu rural bien plus qu'urbain.

IVR32_20185901252NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation